

Communication pour le symposium
« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »
Politique de Santé des personnes âgées et jardinage
Expériences de la Ville de Toyota (Japon)

Kenjiro MURAMATSU

Doctorant en sciences politiques et sociales, SEED (Arlon), Université de Liège

Un avertissement¹ semble nécessaire pour introduire cette communication : celle-ci ne porte pas directement sur les contextes hospitalier ou para-hospitalier, mais plutôt sur des contextes extra-hospitaliers. En effet, nos cas d'études s'inscrivent davantage dans une démarche préventive plutôt que thérapeutique, autrement dit, dans un champ proche de la santé publique concernant la population vieillissante, plutôt que la psychiatrie traitant la démence, les handicaps mentaux ou les maladies mentales. Ici, nous voudrions évoquer un intérêt comparatif et complémentaire quant aux pratiques de jardinage situées dans les milieux hospitalier et para-hospitalier, telles que l'hortithérapie.

Notre exemple d'une ville japonaise montrera l'importance de la dimension transversale que comporte le lien entre le jardinage et la santé des personnes âgées. D'ailleurs, nous croyons que la démarche préventive de la santé est inséparable des contextes des institutions de soins, dans un pays comme le Japon où l'ampleur du problème du vieillissement ne touche pas qu'une catégorie particulière de la population, mais l'ensemble de la population.

Dans cette communication, nous montrerons d'abord de manière générale et thématique, le lien que le jardinage noue avec le thème de la santé des personnes âgées au Japon. Ceci suppose de mettre en évidence le mode d'implication de la notion japonaise d'Ikigai (生きが^いが^い : sens de la vie) qui met en relation les activités de jardinage et la politique préventive de la santé des personnes âgées. Ensuite, à partir d'expériences locales de la politique du jardinage, nous montrerons la diversité et la complexité de thèmes qu'implique cette politique autour de la santé des personnes âgées.

1 Jardinage : instrument préventif pour une santé globale des personnes âgées

Vieillesse de la population au Japon : défi inédit pour une société industrialisée

La population japonaise connaît après 1945 un phénomène de vieillissement spectaculaire avec l'augmentation importante de l'espérance de vie et le changement social suite aux

¹ Je tiens à remercier le professeur Michel Ansay et Monsieur Patrick van Effenterre de m'avoir introduit à ce symposium. Puis, je tiens à remercier le professeur Marc Mormont d'avoir relu et commenté ce texte.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »

rapides industrialisation et urbanisation : le taux de vieillissement² a progressivement augmenté passant de 7% en 1970 à 20% en 2005. Selon une estimation nationale, accompagnée par la baisse du taux de fécondité et la diminution démographique amorcée depuis 2005, cette augmentation va continuer sur le long terme : 20% en 2005, 30% en 2020, 40% en 2050...³. Si les conséquences sont lourdes pour divers domaines de vie de la population (sécurité sociale, main-d'oeuvre, santé, prise en charge des personnes âgées dépendantes, changement socioculturel etc.), l'enjeu ne porte plus seulement sur une catégorie particulière de la population, mais sur l'ensemble de la société.

En témoigne la récente introduction de la loi sur l'Assurance des soins aux personnes âgées dépendantes (Kaigo-hoken hô) au Japon : cette assurance sociale rendue désormais obligatoire pour toutes les personnes âgées de plus de 40 ans, a fait du domaine para-hospitalier des soins aux personnes âgées affaiblies et dépendantes, un domaine professionnel majeur par rapport aux soins qui étaient auparavant assurés dans la sphère domestique.

Jardinage et « Ikigai »

Quelle est la place du jardinage⁴ vis-à-vis de cette situation ? Généralement, ceci concerne davantage la prévention du risque dépendance, plutôt que le traitement direct de celle-ci. De manière large, nous avons deux types de public pratiquant le jardinage dans ce contexte⁵ : 1) Ce qui est appelé par l'autorité publique japonaise « *population approach* » : personnes âgées dites « actives » ou « en bonne santé » allant à peu près de 40 ans jusqu'à 75 ans. Ce cadre concerne à peu près 90% du nombre total des personnes âgées⁶. 2) Ce qui est appelé par l'autorité publique japonaise « *high risk approach* » : personnes âgées affaiblies mais non dépendantes. Ce cadre concerne à peu près 5% du nombre total des personnes âgées. Dans la « *population approach* », nous avons diverses formes de jardins pratiqués par les individus autonomes (jardins privés, jardins familiaux⁷). Ces jardins peuvent impliquer

² Le taux du nombre des personnes âgées de plus de 65ans sur la population totale.

³ Cf. National Institute of Population and Social Security Research, 2007.

⁴ Nous entendons par ce terme l'acte de cultiver la terre et d'entretenir les plantes.

⁵ Cf. <http://www.tyojyu.or.jp/hp/page000000800/hpg000000792.htm> : Kenkô chôju net, National center for geriatrics and gerontology (Kokuritsu Chôju Iryô Center), Japan Foundation for Aging and Health (Chôju Kagaku Shinkô Zaidan), consulté le 16 mai 2008.

⁶ En janvier 2004, il y a 2 970 000 personnes ayant bénéficié d'un ou plusieurs services relevant de l'Assurance des soins aux personnes âgées dépendantes. Parmi ces bénéficiaires, 75% concernent les services centrés sur le domicile, et le reste concerne les services centrés sur l'institution. Et celui-ci occupe 12% du nombre total des personnes âgées de plus de 65 ans (24 430 000 personnes). Cf. Ministère de la santé et du travail : 3.

⁷ Au Japon, la diffusion des jardins familiaux a été beaucoup plus tardive qu'en Europe. En effet, la création d'un jardin familial suppose l'utilisation d'un terrain agricole - à la différence de l'Europe où on utilise généralement les espaces verts en ville - qui relève de la Loi agraire (Nô-chi hô) : celle-ci interdisait depuis 1952 l'usage non agricole de ce type de terrain. Ce fut vers la fin des années 80 que la création de jardins familiaux dans ce terrain a été autorisée par l'Etat et a commencé à être promue publiquement. En 1999, 6138 jardins existent au Japon. Et en 2006, l'association japonaise des jardins familiaux « *Association for Japon Allotement Garden (Nihon Klein garten Kenkyû kai)* » a adhéré à l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux, en tant que premier pays membre « non occidental » de celle-ci. Cf. <http://homepage3.nifty.com/jkg-ken/> : site officiel de l'*Association for Japon Allotement Garden*.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »
diverses dimensions de la vie personnelle (santé, loisir, sociabilité, économie domestique...) Dans le « *high risk approach* », restant encore assez marginal, le jardinage est organisé comme une mesure préventive ou thérapeutique dans les petits établissements de soins pour les personnes âgées affaiblies ou atteintes de démence, ou encore les handicapés et malades mentaux. Là, le jardinage est institutionnellement géré, et strictement limité aux activités récréatives parmi d'autres activités de loisirs.

Pourquoi alors le jardinage pour les personnes âgées ? Au Japon, le jardinage est très souvent associé à la notion d' « Ikigai », désignant le « sens de la vie », avec des expressions comme la « création d'Ikigai (Ikigai zukuri) » ou la « recherche d'Ikigai (Ikigai sagashi) ». Mais l'usage de ce terme a tendance à se limiter à la *population approach*, et s'avère difficile à insérer dans la *high risk approach* dans laquelle le jardinage est strictement circonscrit et réglementé dans le cadre récréatif. Ici, nous nous intéresserons davantage au premier type d'approche, afin d'éclairer le lien entre le jardinage et la notion d'Ikigai autour du thème de la santé des personnes âgées.

Ikigai et vieillissement

Dans les années 60, période marquée par l'industrialisation et l'urbanisation rapides, le terme d'Ikigai a vu sa diffusion massive dans l'opinion publique japonaise en suscitant le questionnement sur la qualité de vie par rapport au changement brutal qui traversait alors la société⁸. Le terme était alors « à la mode » en alimentant le questionnement philosophique et social sur la vie et l'existence⁹. En même temps, le questionnement sur Ikigai était mis en relation avec les problèmes du vieillissement, suite à l'augmentation rapide de l'espérance de vie. On l'a rapidement lié au traitement du risque du vieillissement qui apparaissait alors suite au prolongement de l'espérance de vie : vie après la retraite, personnes grabataires ou isolées tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le Ministère de la Santé et du Travail a commencé à utiliser ce terme en 1970 dans la politique du vieillissement pour énoncer la « nécessité » pour la population vieillissante d'avoir Ikigai pour qu'elle puisse mener une vie digne avec des occupations valorisantes tant au niveau individuel qu'au niveau social, en bref, pour « lutter contre l'isolement ». Du coup, depuis cette période, divers types d'activités socioculturelles menées par les personnes âgées se sont déployées dans le Japon soit de manière associative, soit de manière institutionnelle¹⁰.

⁸ Cf. Tsuruwaka, 2003 : 9-22. En bref, ce questionnement mettait en cause l'appauvrissement spirituel lié au rapport à la nature, au plaisir de la création et à la réalisation de soi etc. comme conséquence de la grande croissance économique.

⁹ Ibid. L'ouvrage de l'ethnologue japonais Tadao Umesao (1985) intitulé « mon argumentation sur Ikigai (Watashi no Ikigai ron) », témoigne de ce phénomène de mode.

¹⁰ Notamment avec les organisations telles que les « Clubs des personnes âgées (Rôjin Club) » et le « Centre des Ressources humaines âgées (Silver jinzai center) » etc.

Communication pour le symposium
« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »
Ikigai et politique de la santé des personnes âgées

Quelle est la particularité de l'idée d'Ikigai ? S'il existe de nombreuses tentatives scientifiques de définir et de mesurer Ikigai comme concept, les définitions du terme peuvent différer selon les auteurs¹¹. Selon le Ministère de la santé et du travail, il désigne les valeurs subjectivement accordées à la vie en rapport avec les trois dimensions de la personne : soi-même (individuel et personnel), entre-soi (social et interpersonnel), rapport à autrui (individu-société, sociétal). Et le Ministère effectue un rapprochement complémentaire entre ce terme et la santé physique, en se référant à la notion de la santé définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « le bien-être physique, mental et social¹² ».

Aujourd'hui, c'est dans ce sens que la « politique d'Ikigai » trouve sa place dans la politique du vieillissement au Japon, en tant qu'un domaine d'intervention particulier, lié à la santé mentale et sociale. Ensuite, cette politique joue également en termes de vieillissement actif¹³ et de prévention du risque dépendance (kaigô-yobô). Cette politique est désormais destinée à tous les publics concernés par le vieillissement, et non réservée au domaine hospitalier ou à celui des « soins (kaigo) » destiné aux personnes âgées dépendantes. Cette politique est organisée à l'initiative des collectivités locales en regroupant de manière diffuse diverses activités et services concernant les personnes âgées, qui existaient déjà depuis les années 70 dans les domaines culturel (ex. éducation permanente), social (ex. volontariat, activités associatives) et économique (ex. emplois temporaires).

Conclusion : jardinage, Ikigai, santé et développement humain durable...

Ce survol du lien entre la notion d'Ikigai et le jardinage nous permet de comprendre que la forme (personnel, interpersonnel, institutionnel ou public) et les contenus (culturels, sociaux et économiques) de la politique d'Ikigai, peuvent être multiples.

D'un point de vue international, la notion d'Ikigai peut être considérée comme une variante japonaise de la définition de la santé mentale. Cette affirmation nous semble pertinente d'autant plus que l'OMS elle-même admet la difficulté de donner une définition complète à la santé mentale en raison de sa variabilité culturelle¹⁴.

¹¹ Cf. Tsuruwaka, op. cit.

¹² Selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». (OMS, 2001 : 3)

¹³ Le concept du vieillissement actif (*active aging* en anglais) est reconnu à l'initiative du premier ministre japonais R. Hashimoto dans le Sommet du G8 à Denver en 1997. Le G8 entend par le vieillissement actif « désir et capacité parmi beaucoup de personnes âgées, de continuer à travailler et à mener des activités socialement productives », et proclame la nécessité d'abandonner les stéréotypes selon lesquels les personnes âgées sont a priori dépendantes. Cf. <http://www.g7.utoronto.ca/summit/1997denver/comden.htm> : ébauche du communiqué de ce sommet.

¹⁴ Selon l'OMS, « La santé mentale a été diversement définie par des auteurs issus de cultures différentes. Parmi les concepts de la santé mentale figurent le bien-être subjectif, l'autoperception de l'efficacité personnelle, l'autonomie, la compétence, la dépendance intergénérationnelle, l'auto-actualisation du potentiel intellectuel et affectif, etc. Si l'on se place dans une optique transculturelle, il est pratiquement impossible de donner une définition complète de la santé mentale. » (OMS, 2001 : 5)

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »

Nous pouvons également évoquer le lien potentiel du jardinage à but d'Ikigai des personnes âgées, avec le thème du développement, du fait que le vieillissement concerne de plus en plus l'ensemble de la population. Dans ce contexte, nous rejoignons l'agriculture urbaine qui se réfère à la notion du développement humain durable définie par les Nations Unies, qui implique les éléments tels que la résistance aux crises, le bien-être, l'autonomie des personnes, le développement de leurs capacités, l'équité etc.¹⁵

Si nous pouvons ainsi relever les types d'intérêts généraux existant sur le jardinage en termes d'Ikigai des personnes âgées, il nous restera à poser les questions sur sa mise en œuvre politique au niveau local. Si le jardinage en tant qu'instrument de la prévention du risque dépendance n'a pas de cadre institutionnel précis ni une finalité clairement délimitée, nous devons alors réinterroger les types possibles d'objectifs et de moyens pour réaliser cette politique.

2 Cas d'une ville japonaise

Nous passons à l'exemple d'une ville japonaise : Toyota, une ville de taille moyenne qui met en avant sa politique du jardinage depuis une dizaine d'années. Nous verrons que la politique du jardinage en tant qu'approche préventive de la santé des personnes âgées peut avoir diverses finalités et vertus mais qui restent encore ambiguës. De ce fait, elle doit recourir à diverses formes de coopération intersectorielle et à la mise en sens du jardinage avec d'autres types de finalités sectorielles déjà existantes. Cela révélera la difficulté d'établir une identité réellement partagée et légitime de ce type de politique face à la divergence d'intérêts locaux en présence¹⁶.

Nous montrerons d'abord un état des lieux de plusieurs projets successivement mis en place par la ville ces dix dernières années en termes de jardinage pour Ikigai des personnes âgées, en identifiant les types des gestionnaires, activités, usagers et finalités. Nous en éclairerons la spécificité de la politique du jardinage à but d'Ikigai. Ensuite, à partir du résultat de nos enquêtes de terrain sur le déroulement du projet Nô-Life (vie agri-rurale), projet

¹⁵ L'agriculture urbaine est définie par les Nations Unies en référence au concept du développement humain durable qui intègre la notion du « développement durable » utilisée depuis 1987 par la CNUCED (Commission des Nations unies pour l'environnement et le développement) et celle du « développement humain » utilisée depuis 1990 par le PNUD. (Boukharaeva et al., 2005 : 154) Ce concept contient comme critères les éléments suivants : résistance aux crises, bien-être, autonomie des personnes, développement de leurs capacités, l'équité etc. (Cf. PNUD, 1994)

¹⁶ Pour aborder ce type d'ambiguïté, nous pouvons nous référer aux deux études de cas récentes de S. Philippe (2004) et de S. Biarez (2004), portant sur l'application de la politique de santé mentale au secteur médical et hospitalier en France dans les années 90. Cette politique est marquée par sa faible légitimité et son identité ambiguë en tant que domaine de politique publique. Ceci est dû au fait que la mission de santé mentale ayant pour objectif de traiter la souffrance psychique se trouve, en porte-à-faux, en termes de définition du métier et de logique d'organisation, vis-à-vis de la mission psychiatrique ayant pour objectif de traiter les troubles mentaux. En effet, selon Biarez, le secteur psychiatrique a déjà sa propre légitimité, est fortement structuré avec son « hospitalo-centrisme ». De plus, le silence autour de la maladie mentale conforte l'absence de scènes publiques en la matière (Cf. Biarez, 521).

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »
dernièrement lancé en 2004, nous verrons la complexité entre différentes représentations des activités de jardinage au sein des acteurs (gestionnaires et usagers-individus).

Histoire d'une ville industrielle...

Toyota, une ville industrielle de taille moyenne (400 000 hab.) située au centre du Japon, possède un caractère à la fois urbain et rural. Depuis l'implantation de la première usine de l'Automobile Toyota dans les années 30, et suite à la concentration industrielle déployée par celle-ci depuis les années 50¹⁷, cette région a absorbé la main-d'oeuvre de diverses régions japonaises. Mais cette ville a également maintenu une agriculture périurbaine et celle de moyenne montagne dont la grande majorité de la main-d'oeuvre est pluriactive et dépendante de revenus non agricoles. Face à l'aggravation de la situation agricole suite au vieillissement de la population agricole, la Ville a lancé en 1996 dans le cadre de sa politique agricole locale une vision de type « agriville » en mettant en avant la notion de multifonctionnalité agricole¹⁸.

Depuis lors, la Ville de Toyota a développé différents projets concernant le jardinage en énonçant le lien avec Ikigai de sa population vieillissante. Les types des gestionnaires et usagers diffèrent suivant les types de projets ayant différentes finalités qui ne sont pas pour autant disjointes. Quelle est la spécificité commune de ces projets ? Nous tenterons de saisir différents types de représentations données à la réalité de ces projets tant par les gestionnaires que par les usagers, afin de tracer le contours de ces projets, comme composants de la « politique du jardinage d'Ikigai » qui est toutefois encore loin d'avoir le visage d'une politique sectorielle structurée.

Cinq projets du jardinage d'Ikigai

Nous pouvons constater entre ces projets (cf. tableau suivant) que plusieurs finalités différentes sont accordées à chacun d'eux autour du thème de la santé des personnes âgées. Et cette différenciation dépend souvent des types d'acteurs impliqués : dans les projets menés à l'initiative de la municipalité, il y a toujours des idées qui s'inscrivent dans la multifonctionnalité agricole (aménagement, sensibilisation du public à l'agriculture, préservation des paysages agricoles), et des éléments socioculturels (éducation permanente). Par contre dans les projets où la coopérative agricole s'implique, doit être présente une idée qui s'inscrit dans une finalité du développement agricole comme « recherche de nouveaux producteurs ». Ce qui montre que la signification donnée à un projet lié au jardinage d'Ikigai

¹⁷ Le nom de la ville provient également de celui de cette entreprise qui a fait cette demande à la ville et s'est mise d'accord avec l'autorité publique.

¹⁸ Nous pouvons mettre en parallèle cette situation avec le mouvement du réseau Agriville en France dont l'origine est la tentative de Grenoble avec l'ADAYG (Association pour le Développement Agricole de l'Y Grenoblois) en 1989. Cette ville avait connu un étalement urbain rapide suite aux JO de 1968, qui menaçait l'agriculture péri-urbaine maraîchère. D'autres villes françaises ont rejoint ce mouvement. Cf. Fleury, Donadieu, 1997 : 7-9.

Communication pour le symposium
« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »

Tableau : cinq projets de la politique du jardinage de la Ville de Toyota

Nom du projet	Année de lancement	Gestionnaires	Activités	Usagers	Finalités
Maison des fleurs	1997	Municipalité ; Centre des ressources humaines âgées (Silver Jinzai haken center) ; syndicat ouvrier (promoteur)	Horticulture sous serres - vente de fleurs sur des marchés locaux	Personnes âgées	Participation sociale, santé et Ikigai des personnes âgées ; aménagement urbain
Jardins familiaux et citoyens	1998	Municipalité ; Coopérative agricole	Location de jardins potagers (20-100m ² par parcelle)	Tous les publics	Santé et Ikigai des personnes âgées ; sensibilisation du public à l'agriculture ; Préservation des terrains et paysages agricoles
Ecole vivante de l'agriculture	2000	Coopérative agricole	Formation agricole (1an, soit 4-6 séances au total)	Salariés retraités et femmes aux foyers agricoles pluriactifs	Santé et Ikigai des personnes âgées ; recherche de nouveaux producteurs
Ferme-école des personnes âgées	2002	Municipalité ; Université du troisième âge	Formation agricole (1 an, soit environ 60 heures en 30 cours au total)	Personnes âgées de plus de 60 ans	Santé et Ikigai des personnes âgées ; éducation permanente
Projet Nô-Life	2004	Municipalité ; Coopérative agricole	Formation agricole (2 ans, soit 120 heures de cours en 40 jours par an) ; entremise de terrains agricoles (à partir de 1000m ²)	Personnes âgées de moins de 65 ans	Santé et Ikigai des personnes âgées ; préservation des terrains agricoles ; recherche de nouveaux producteurs

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier » peut fluctuer selon le cadrage donné par les acteurs impliqués qui y reflète toujours une dose de leur intérêt spécifique.

En tenant compte de ce caractère fluctuant des objets de la politique du jardinage d'Ikigai, nous pouvons distinguer les trois éléments caractéristiques de ces projets : 1) culturel 2) social 3) économique. Nous entendons par 1) « culturel » la qualité de vie que le jardinage peut procurer aux individus, tels que la santé, mais également le plaisir, l'autonomie et la liberté etc. Nous entendons par 2) « social » le lien social ou certaines formes de sociabilité que le jardinage peut générer parmi les individus, tels que la bonne relation familiale, conjugale, amicale ou de voisinage. Nous entendons par 3) « économique » les apports matériels procurés par le jardinage tels que la récolte, l'argent ou le moindre avantage économique. Ces trois éléments ne sont pas disjoints mais plutôt interdépendants et complémentaire. Mais l'équilibre de ce rapport mutuel entre ces éléments peut différer en situation en fonction des acteurs donnant du sens aux activités des projets.

Projet Nô-Life (Centre pour la création de la vie agri-rurale 農ライフ創生センター)

Gestionnaires du Projet Nô-Life

L'idée de lancer ce projet est née d'un problème juridique par rapport à une nécessité ayant émergé au cours des deux autres formations (Ecole vivante de l'agriculture ; Ferme-école des personnes âgées) : pérennisation et développement des activités de jardinage. Cela concernait la Loi agraire (Nô-chi hô) qui conditionnait l'utilisation de terrains agricoles selon des critères relevant de la profession agricole : une surface minimum d'installation fixée à plus de 0.4ha, la possession de certaines compétences agricoles qualifiées et l'établissement d'un plan de gestion de la production agricole. Ces critères rendaient très difficile l'utilisation formelle de terrains agricoles pour le public. Pour surmonter cet obstacle et rendre plus accessible les terrains agricoles pour le public, le Projet Nô-Life s'est appuyé sur la politique de déréglementation économique en la matière qui était lancée par le gouvernement depuis 2003¹⁹. Ce qui a permis à la ville de baisser la surface minimum d'installation de 0.4ha à 0.1ha²⁰. Grâce à cette opération, ce projet a obtenu l'image d'un projet « phare » de la ville avec un partenariat public - privé entre la municipalité, la coopérative agricole et diverses organisations agricoles et sociales : vulgarisateurs, groupement d'arboriculteurs professionnels, syndicat ouvrier, université du troisième âge etc.

Cette formation étant destinée aux personnes âgées dites « actives » ayant moins de 65

¹⁹ Inspiré à la fois par la politique thatchérienne de déréglementation et par la politique chinoise des zones économiques spéciales, le gouvernement Koizumi a lancé cette politique en 2002 dans le but de la relance économique du pays. La méthode est la suivante : diverses organisations locales (collectivités, associations, entreprises, hôpitaux et même individus) proposent librement à l'Etat des projets contenant des mesures de déréglementation économique dans divers domaines (industries ; commerces ; services ; agriculture ; éducation ; médecine etc.) Suite à une procédure d'approbation des projets, l'Etat effectue des déréglementations possibles concernant ces projets. L'Etat ne donne pas de subside aux organismes exécutants.

²⁰ Par la suite, cette déréglementation a été généralisée dans tout le Japon.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »

ans : les activités consistent en des cours plus intensifs et importants concernant l'agriculture, que les deux autres formations agricoles précédemment lancées (cf. tableau ci-dessus). Et la particularité du projet est d'avoir proposé aux stagiaires après leur formation le service d'entremise de terrains agricoles à partir de plus de 1000m² (0.1ha), au nom de la lutte contre la friche agricole. Pendant la deuxième année de cette formation, les stagiaires se consacrent au stage individuel consistant à entretenir une parcelle de près de 200m² confiée et gérée par le projet. Ce qui permet aux stagiaires d'expérimenter la vie de jardinier pendant une année entière.

Ainsi, le projet affiche un double objectif : l'« agriculture de type Ikigai » ayant deux visées : agricole et social. L'un consiste dans le développement agricole et durable en luttant contre la friche ; l'autre est de promouvoir Ikigai des salariés retraités dont notamment les « baby boomers ».

Témoignages de différents types d'acteurs sur les vertus du jardinage

Nous aborderons les idées mises en avant dans le projet par les acteurs institutionnels et individuels. Du côté des agents gestionnaires, l'implication des agents du monde agricole donne à ce projet une orientation économique forte. Ceci est perceptible par exemple dans un objectif économique incitatif donné aux individus en termes de « complément de retraite », dont le montant devrait s'élever à un million de yens (environ 6666 euros) de revenu agricole annuel. A cet effet, l'utilisation de machines agricoles et d'intrants chimiques est fortement conseillée au cours de la formation. Mais cet objectif n'est pas facile à réaliser pour la plupart des stagiaires, non seulement parce qu'ils sont profanes sur les activités agricoles, mais aussi parce que cela suppose beaucoup d'investissements nécessaires (travaux, machines, intrants etc.).

Du côté des stagiaires, il faut souligner que leurs profils sont très divers au niveau des catégories d'âge, de sexe, socioprofessionnelles, et de motivation etc.²¹ Si bien que la réalité du projet « déborde » largement l'image officiellement donnée par les gestionnaires, celle de « jeunes retraités du baby-boom ». Parmi les stagiaires des années 2004-2006 et 2005-2007, dont 50 personnes sur le nombre total de 69 ont répondu à nos questionnaires, nous avons identifié quatre types : a) agriculteurs pluriactifs retraités soit 30% ; b) salariés retraités, soit 35% ; c) femmes au foyer (jeune ou non, agricole ou non), soit 20% ; d) jeunes hommes en précarité, 10%.

Quelles vertus les stagiaires éprouvent-ils dans leurs activités de jardinage ? Nous avons

²¹ Nous mentionnons quelques caractéristiques de nos deux enquêtes menées auprès de ces stagiaires : l'une par questionnaire et l'autre par entretien. La première, réalisée de mai à juin 2005, a obtenu 50 réponses sur 69 stagiaires (soit 72% de taux de récupération) inscrits pour les années 2004-2006 et les années 2005-2007. Le questionnaire contenait 24 points visant à saisir le profil (sexe, âge, expériences passées etc.), les motifs pour la participation à la formation, les perspectives des stagiaires pendant et après la formation etc. Dans la deuxième enquête réalisée en octobre 2006, 16 stagiaires des années 2005-2007 ont été interrogées de manière semi-directive et individuelle durant 30 minutes à 1 heure et demie par personne. Cette enquête a été effectuée au moment où les stagiaires avaient passé un an et demi d'expérience de la formation, afin de saisir le changement de leurs représentations à travers la formation sur divers aspects tels que les activités agricoles (ou le jardinage), le projet Nô-Life lui-même, leur projet de vie etc.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »
interrogé 16 stagiaires inscrits pour l'année 2005-2007²².

Dans les témoignages de nos enquêtés, nous avons d'abord constaté que presque tous les enquêtés ont mentionné l'amélioration de leur santé, au moins au sens physique. Mais au-delà, nous avons constaté une diversité considérable qui est irréductible à des catégories objectives (sexe, âge etc.), mais liée à la situation et la trajectoire personnelles.

Nous nous limitons ici à donner quatre exemples de ces stagiaires correspondant chacun à un des quatre types des stagiaires mentionnés ci-dessus.

Exemple 1 : un agriculteur pluriactif en préretraite, âgé de 54 ans. Il apprend la culture maraîchère et la riziculture pour reprendre et cultiver ses terrains familiaux. Son objectif est de ne pas dégrader ni abandonner ses biens familiaux et de les transmettre proprement à ses enfants. En effet, ces dernières années, il a récemment perdu ses parents dans un incendie, et sa femme, qui avait un cancer du poumon. Il retrouve son Ikigai dans ses activités agricoles au sens individuel (occupation), social (transmission patrimoine) et économique (gestion foncière).

Exemple 2 : un semi retraité salarié, âgé de plus de 60 ans. Il apprend l'arboriculture pour pouvoir contribuer à faire face à la crise agricole locale. En cultivant déjà un jardin potager, il veut venir aider les agriculteurs locaux confrontés au vieillissement et à l'absence de successeur. Il s'agit de continuer ainsi à être actif et utile pour la société après la retraite à travers ses activités agricoles. Ainsi, ce qui constitue son Ikigai chez lui est plus cette contribution sociale.

Exemple 3 : Une mère de plusieurs enfants, ayant 35 ans, trouve des vertus à la fois individuelle, familiale et économique dans le jardinage. Le jardinage (cultiver des légumes et des fruits à son initiative avec sa famille) et la vente de sa récolte au marché local, lui permettent d'équilibrer ces trois aspects qui comptent à la fois dans sa vie actuelle et future.

Exemple 4 : un homme de 40 ans en précarité et confronté à la dépression trouve une vertu mentale et sociale dans le jardinage. Marié, il a un enfant allant au collège. Il a récemment arrêté de travailler dans une usine de mayonnaise à cause de la dépression, et est actuellement à la recherche d'un emploi. Passionné par la production du riz, en se procurant désormais du riz par lui-même, il va chercher un emploi pour stabiliser la vie de sa famille.

A partir de ces exemples, nous soulignons que, si les éléments économiques (rentabilité, vente etc.) peuvent bien marquer les représentations du jardinage (ou de l'agriculture à petite taille), ils ne sont jamais dissociés d'enjeux culturels et sociaux. Les éléments économiques sont plutôt perçus comme des ressources tributaires des préoccupations culturelles et sociales. De ce point de vue, nous pouvons comprendre la réticence ou la critique qui ont souvent été exprimées par les enquêtés sur l'orientation et les contraintes économiques proposées aux

²² Là, nous devons avertir que chacun(e) de ces 16 enquêté(e)s n'est pas forcément représentatif de la catégorie objective (sexe, âge etc.) à laquelle il (elle) correspond. En les sélectionnant arbitrairement pour aborder divers types de stagiaires, nous avons essayé de mieux relever la diversité des représentations à caractère subjectif.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier » stagiaires par les gestionnaires du projet²³. Nous en avons relevé une relation déséquilibrée entre les gestionnaires et les stagiaires du projet Nô-Life en termes de représentations²⁴. Ce qui n'empêche pas la tension interne entre les gestionnaires eux-mêmes (municipalité et coopérative), et au-delà, la tension implicite entre les gestionnaires et les stagiaires.

Jardinage (ou agriculture urbaine) à but d'Ikigai, au service du bien commun ?

En conclusion, le jardinage à but d'Ikigai porte potentiellement des intérêts généraux de la société contemporaine non seulement en termes de vieillissement (lutte contre l'isolement, vieillissement actif, prévention de la dépendance etc.), mais au-delà, dans les enjeux de société tels que la santé mentale et sociale, et le développement humain durable. Cependant, la mise en œuvre politique en la matière doit se faire à l'épreuve de nombreux intérêts en présence au niveau local.

Pour éclairer ce type de situation complexe et ambiguë entre les niveaux local et global, nous pouvons proposer quelques points de vue utiles sur le plan sociologique autour de la notion du « bien commun » : Selon L. Boltanski et L. Thévenot : un bien commun est envisagé en termes de compromis entre des intérêts particuliers, mais de manière à ne pas en exclure la tension entre ces différents intérêts qui relèvent **la présence de différents mondes sociaux**²⁵. Pour une analyse portant sur le processus opérationnel de l'action publique locale, P. Lascoumes et J-P. Le Bourhis proposent cette notion, afin de comprendre la mise en œuvre d'une politique publique, en mettant au centre de l'analyse la médiation, la concurrence et la stabilisation des intérêts divergents²⁶. Ceux-ci sont susceptibles de constituer un bien commun concrétisant finalement les intérêts généraux affichés.

Dans notre cas, la dynamique du jardinage (ou l'agriculture urbaine) à but d'Ikigai ayant pour objectif la prévention de la santé des personnes âgées, peut être éclairée et envisagée en tant que bien commun ancré dans la réalité locale, et non pas comme une option dont l'objectif est a priori déterminé dans un secteur restreint.

Cette optique du bien commun rend problématique le découpage sectoriel dans les institutions des politiques publiques, qui divise a priori les objectifs et les objets de ces institutions selon les catégories verticalement distinctes (économique, social, culturel...), et leur distribue les moyens de les atteindre. Les notions - certes ambiguës par rapport à ces catégories prédécoupées- de la santé mentale et d'Ikigai et leur montée en puissance dans les

²³ Egalement, nous avons recueilli beaucoup de critiques envers le contenu de la formation trop penché sur l'agriculture de type conventionnelle avec l'utilisation standardisée d'engrais et intrants chimiques.

²⁴ Pour le détail de cette analyse, cf. Muramatsu, 2007 : 247-249.

²⁵ Cf. Boltanski, Thévenot, 1991 : 337-356. Plus récemment, M. Nachi apporte un éclaircissement sur ce point. Cf. Nachi, 2006 : 173-185.

²⁶ Cf. Lascoumes, Le Bourhis, 1998.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier » politiques publiques des pays industrialisés, constituent des instruments pour penser et aborder concrètement la transversalité de ces catégories dans l'action publique. La situation problématique du projet Nô-Life en est un bon exemple : le caractère multidimensionnel de l'action (avec ses objectifs sociaux, culturels, économiques), que la notion d'Ikigai peut rendre visible (donc public) et justifier, appelle le processus d'un ou plusieurs compromis pour trouver une solution équilibrée où chaque participant trouve son équilibre propre, éventuellement différent de celui trouvé par un autre. Puis, ces compromis « personnels » doivent en plus s'inscrire dans un compromis institutionnel local entre les institutions porteuses de chacun des intérêts généraux à prendre en compte²⁷.

Bibliographie

- BIAREZ, S. (2004), « Une politique publique : la santé mentale (1970-2002) », *Revue française d'administration publique*, 2004/3, n°111, p.517-531.
- BLANC, M. (textes réunis et présentés par) (1992), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- BLANC, M. (textes réunis et présentés par) (1994), *Vie quotidienne et démocratie : pour une sociologie de la transaction sociale (suite)*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- BOLTANSKI, L., THEVENOT, L. (1991), *De la justification. Les Economies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOUKHARAEVA, L-M, CHIANCA, G-Kn., MARLOIE, M., TOLEDO MACHADO, Al-T, TOLEDO MACHADO, C-T de (2005), « L'agriculture urbaine comme composante du développement humain durable : Brésil, France, Russie », *Cahiers Agricultures*, vol. 14, n° 1, janvier-février 2005, pp.154-158.
- FLEURY, A., DONADIEU, P. (1997), « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », in *Le courrier de l'environnement*, n°31, août 1997.
- FREYNET, M.-F., BLANC, M. PINEAU, G. (coordination assurée par) (1998), *Les transactions aux frontières du social, Formation, travail social, développement local*, Lyon, Chronique sociale.
- <http://homepage3.nifty.com/jkg-ken/> : site officiel de l'Association for Japon Allotement Garden.
- <http://www.g7.utoronto.ca/summit/1997denver/comden.htm> : ébauche du communiqué du Sommet G8 de Denver.

²⁷ Enfin, pour traiter ce passage du bien commun aux intérêts généraux, nous pouvons nous inspirer du paradigme sociologique de la « transaction sociale », apte à intégrer la négociation définie par rapport à une règle explicite ou officielle, dans le cadre plus large de la coopération sur le long terme entre les personnes et les institutions. Nous avons analysé le processus de la mise en oeuvre du projet Nô-Life en ces termes (cf. Muramatsu, 2007 : 157-169). Pour les sources théoriques de cette notion, voir Rémy, Voyé, Servais, 1978 et Blanc et al., 1992 ; 1994 ; 1998.

Communication pour le symposium

« Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para hospitalier »

- LASCOUMES, P., LE BOURHIS, J-P. (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, Année 1998, Vol.11, n°42, pp.37-66.
- Ministère de la santé et du travail (2004), *Sur la réforme de l'Assurance des soins aux personnes âgées dépendantes (Kaigo hoken seido minaoshi ni tsuite)*, <http://www.mhlw.go.jp/topics/kaigo/osirase/tp040922-1.html>.
- MURAMATSU, K. (2007), *Dynamique des représentations sociales de l'agriculture et de la ruralité dans un contexte territorial du vieillissement de la population : Le cas du « Projet Nô-Life » de la Ville de Toyota au Japon*, Mémoire du DEA Interuniversitaire en Développement, Environnement et Sociétés, ULG, FUSAGx, FUCaM, UCL.
- NACHI, M. (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?*, Paris, Armand Colin.
- National Institute of Population and Social Security Research (2007), *Ippan jinkô tôkei – jinkô tôkei shiryôshû, 2007 nendo-ban (Statistique démographique générale : données statistiques sur la population, version 2007)*, <http://www.ipss.go.jp/syoushika/tohkei/Popular/Popular2007.asp?chap=0>
- OMS (2001), *Rapport sur la santé dans le monde 2001, La santé mentale : nouvelle conception, nouveaux espoirs*, Genève, OMS.
- PHILIPPE, S. (2004), « La mise en œuvre de l'action publique : un moment problématique. L'exemple de la politique de santé mentale », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, avril 2004, p.315-334.
- PNUD (1994), *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Paris, Economica.
- REMY, J., VOYE, L., SERVAIS, Em. (1991), *Produire ou reproduire*, tomes 1 et 2, De Boeck.
- Section de la Promotion bien-être des personnes âgées du Ministère de la Santé et du Travail (1997), *Rapport des réunions sur le développement d'une société longévitable avec vitalité et richesse mentale (Kokoro yutaka de katsuryoku aru chôju shakai zukuri ni kansuru kondankai hôkoku)*, <http://www1.mhlw.go.jp/houdou/0903/h0325-5.html>.
- TAKEMOTO, Z. (2001), *Shakai Hoshô Nyûmon : Naniga kawattaka, korekara dônaruka (Introduction à la Sécurité sociale : quel changement, quel avenir ?)*, Tôkyô, Kôdansha.
- TSURUWAKA, M. (2003), *The “Life Worth Living” (Ikigai) of the Elderly in Perspectives of the Narratives (Katari [narrative]) kara miru Kôreisha no Ikigai*, Thèse de doctorat en Sciences humaines, Waseda University.
- UMESAO, T. (1985), *Watashi no Ikigai-ron (Mon argumentation sur Ikigai)*, Tôkyô, Kôdansha bunko.